

Compte rendu de la réunion Codamups 67
Préfecture 67 le 28 mai 2009

La réunion s'est déroulée en présence des habitués, de M. le directeur de l'ARH et M. le professeur Christmann (leur participation est peut-être liée au récent Codamups 68 du 25.05.2009, qui a été très agité)

Adoption du procès verbal du 14.12.07 : Pas de vote mais uniquement une demande de modification (on ne se réunit donc pas tous les jours)

Le Codamups est réuni à la demande des ministères de l'intérieur et de la santé et cette réunion a pour thème la pandémie H1N1 (mexicaine ou porcine pour ceux qui ne suivent pas les changements d'appellation).

Le Dr Fritsch (DRASS) fait le point sur la situation :

↳ Historique de cette pandémie grippale H1N1, apparue au Mexique depuis le 30.03.09, avec une propagation habituelle ;

↳ Mesures barrières classiques vis-à-vis du virus grippal ; masques différents : les chirurgicaux pour les malades, les FFP2 pour les professionnels en contact.

↳ Pendant la phase 5 actuelle, il est demandé aux généralistes de signaler à la DRASS : les cas groupés (c'est-à-dire 3 sur une semaine) et les ira inhabituelles (rappel : le grog a repris la surveillance). On peut contacter à volonté le centre 15 ou l'INVS : 08 20 42 67 15, qui distinguent alors : des cas probables ou confirmés (ils sont alors hospitalisés : HUS ou éventuellement CHM) et des contacts étroits qui restent à leur domicile.

↳ Rappel de l'évolution à venir, en deux vagues ou en continu crescendo pendant plusieurs mois.

Les pays actuellement touchés sont : Mexique, EU, Canada, Japon, Panama et République dominicaine ; bien que touchés, le Royaume-Uni et l'Espagne ne sont pas considérés comme épidémiques.

Au 25 mai, 1832 signalements en France, 19 en cours d'investigation, 20 cas confirmés, 16 sorties de l'hôpital (provenant des EU, Canada et Mexique) ; dans le monde : 12575 personnes touchées dans 46 pays différents, 93 décès.

On craint actuellement la 2^e vague pouvant survenir cet automne, ou plus précisément selon le Pr CHRISTMANN, une poursuite de la 1^{ère} vague s'atténuant jusqu'à la 2^e vague.

↳ Mesures prises ou prévues : cf. les phases du plan gouvernemental (http://www.grippeaviaire.gouv.fr/IMG/pdf/PLAN_PG_2009.pdf)

La phase 5A comporte, entre autre :

- Coordination par le ministère de l'intérieur : Centres Opérationnels Départementaux et Zonaux (COD et COZ)
- limitation de l'importation de la maladie
- prise en charge de la maladie
- préparation à la pandémie
- information.

La partie Préparation à la pandémie n'est pas activée ; elle comporte elle-même :

- mesures de quarantaine ou isolement
- vaccin anti-pneumococcique
- dispositif de prise en charge ambulatoire des patients
- organisation des conseils généraux et des services municipaux pour la population et les personnes fragiles

Mesures prises par la DDASS

- information à l'aéroport
- communication
- organisation
 - o CRAGSUS
 - o COD restreints
 - o Création de BAL « centrecrisesanitaire »
 - o Réunion du CODAMU
- Préparation
 - o Stock plateforme départemental
 - o Suivi des stocks de masque et de Tamiflu
 - o Organisation de la distribution des masques FFP2 et chirurgicaux

- Médecins de garde le WE du 08/5
- Médecins libéraux et pédiatres, à partir du 20/5
- Autres professionnels libéraux ensuite

- prise en charge des cas et des contacts

Il est plus simple de noter ce qui n'a pas été mis en place ... : la prise en charge ambulatoire (intermédiaire entre hôpitaux et domicile) n'est pas précisée : centres de coordination sanitaire et sociale, centres de consultation, centres d'accueil ? C'est encore au stade de réflexion.

↳ Dispositif du médecin traitant reste encore en place à l'heure actuelle.

Il est rappelé qu'un kit a été fourni aux libéraux en 2007 (30 masques FFP2 + 50 chirurgicaux). Depuis avril-mai, « les autorités » cherchent à repérer et fournir les médecins installés depuis ou qui n'auraient pas reçu ce kit, ainsi que ceux de garde les week-ends 8 et 17 mai. Il ne s'agit donc pas d'annoncer ce jour dans le 67 une distribution générale mais un réassortiment.

« Les autorités » éprouvent des difficultés à joindre les professionnels de premier recours ambulatoires. Ils sont priés de s'inscrire sur interface Réso (Cécile ROLLIN, Chargée de Mission : 03.90.22.73.73 ou urmla.interface@wanadoo.fr) ou à DGS urgent (<https://dgs-urgent.sante.gouv.fr>)

Un grand nombre de réunions ont été réalisées

Le préfet 67 pense que le dispositif est bien dimensionné et qu'il a bien fonctionné en urgence.

Des participants posent des questions :

↳ Le problème des voyageurs venant du Royaume-Uni ou d'Espagne, qu'on (peut) pourrait suivre à leur arrivée à Charles de Gaulle, mais qu'on perd de vue s'ils prennent le TGV... Une information est faite aussi bien à l'aéroport qu'en gare, mais a minima en gare... (dixit directeur de la protection civile) Le même problème se pose en fait également avec Baden-Baden et Francfort !

↳ Les pharmaciens veulent être impliqués : pour communiquer ou délivrer des mesures de protection.

Nb : seul le Dr Beretz, Ordre des pharmacies sera fourni en kit par « les autorités ». C'est à lui d'équiper son personnel.

En fait, en phase 5, les patients suspects ou confirmés ne vont pas en officine car ils sont orientés vers l'hôpital. Mr le directeur du Samu 67 déclare que les employeurs doivent fournir des protections à leur personnel. Les collectivités et entreprises n'auraient pas toutes « optimisé » leur préparation en vue d'assurer une continuité des services en période 6.

↳ M. le professeur Christmann se propose pour refaire des séances de formation. En effet, il faut développer la culture de mesures barrières dans la pratique courante, sans attendre.

On peut être frappé par la dramatisation d'une situation pandémique par rapport à la pratique quotidienne hors pandémie : où rien n'est fait même en situation à risque (cf. TBC, BMR).

↳ Il est rappelé que les médecins libéraux n'ont pas à s'exposer ou faire des prélèvements. En phase 5, cela se fait à l'hôpital et en phase 6, les vigies Grog pourront continuer comme ils savent le faire en période de circulation de virus)

↳ Quid des médecins remplaçants : comment les recenser, les informer, les mobiliser ? Pourront-ils exercer comme salarié ou libéral ? Pourraient être sollicités dans des centres de consultation, ou d'hébergement pour personnes grippées en structure scolaire ayant chacun un plan d'actions (réponse du directeur de l'ARH !)

↳ Une mise à disposition de matériel est demandée avant la seconde vague. La DRASS 67 répond qu'il n'est pas à l'ordre du jour de mettre à disposition d'autre kit, si la pandémie ne progresse pas.

Ce gentil Codamups 67 se termine après 16h.

Marcel RUESTCH
Espace Généraliste Alsace